

Réunion du Comité Associations du 11/04/2018 au siège d'IESF, 7 rue Lamennais à Paris

Compte rendu de réunion

La réunion du Comité Associations s'est tenue le **mercredi 11 avril 2018** au siège d'IESF, 7 rue Lamennais à Paris, de 18h00 à 20h15, sous la présidence de Christine Landrevot.

Présents

C. Landrevot, J.C. Pannekouke, J. P. Bluze, M. Borde, M. Fichet, B. Laurent, Y. Verdet, Y. Perin, J. Rouffignac, B. Vannieuwenhuyse, G. Bureau, Y. Ignazi,

Par téléconférence : G. Le Garff

Invités : J. F. Magnani, F. Blin, J. Dambreville

Rappel de l'ordre du jour

1- Informations d'ordre général (par Christine Landrevot et J. Dambreville)

Notamment : cotisations IESF reçues, enquête IESF 2018, répertoire IESF, suites de la Conférence des Présidents & DG du 4/04 ...

2- Présentation "Certification IPF" (par J. F. Magnani, Président de SNIPF)

Présentation de SNIPF, du processus de certification "Ingénieur Professionnel de France", et de l'accréditation COFRAC

3- Mode de calcul des Cotisations IESF (par J. Dambreville et B. Laurent)

Prise en compte, dans la formule de calcul, du cas particulier des Associations collectant leurs propres cotisations auprès de leurs Alumni via un dispositif dit "**Cotisation à Vie**" (sans périodicité annuelle). Cas des dispositifs mixtes (cotisations annuelles & CAV), cas des cotisations collectées auprès des **élèves-ingénieurs** ... Poursuite par Bernard Laurent de l'étude préalable présentée en mars par J. Dambreville.

4- Règlement Européen sur la Protection des Données – RGPD (par J. Dambreville)

5- Support aux petites Associations (par M. Fichet)

Poursuite des travaux antérieurs, actions en régions.

Priorités à retenir pour la mise à jour de la plaquette de présentation IESF (version de début 2017) utilisée par les Régions pour les rencontres avec des "prospects". Concertation avec le Comité Communication.

Mise à jour simultanée des informations portant sur le CtA figurant sur le site IESF (par J. C. Pannekouke)

Modalités d'adhésion des Associations aux IESF Régionales : Assemblée des Régions de fin avril (approbation du projet de barème), prestations régionales correspondantes.

6- Services partagés – Systèmes d'Information (par Gwenaël Le Garff)

Poursuite des travaux, suite aux réunions du Comité de février et mars : diffusion en mars du questionnaire, réponses obtenues, 2^e diffusion en avril. Prise en compte de l'offre AIW

7- Raison d'être d'une Association d'Alumni (par Jean-Paul Bluze)

Poursuite des travaux du Groupe de Travail



8- Livre Blanc IESF (par Christine Landrevot)

Travaux menés en partenariat avec AFNOR et avec FIEEC/ACSIEL pour le §C3 du Livre Blanc (pilotés par Y. Ignazi) : "*Investir le cadre normatif pour stimuler la dynamique de l'industrie du futur*" Programme prévisionnel du 1er semestre 2018. Autres travaux induits par le LB à poursuivre en 2018 au titre d'**autres propositions du Livre Blanc** coordonnés par Gérard Bureau.

9- Questions diverses

Calendrier des réunions CtA à venir, Assemblée Générale IESF ...

1- Informations d'ordre général

1.1- Approbation du CR antérieur

Le compte rendu de la réunion de mars 2018 est approuvé sans réserves.

1.2- Rapport moral du Comité Associations

En vue d'une présentation en Assemblée Générale IESF de juin, Christine Landrevot et J. C. Pannekouke ont rédigé les pages du rapport moral concernant notre Comité.

Ce document (2 pages ½), joint à l'Ordre du jour de la présente réunion, exprime de manière synthétique la raison d'être du Comité Associations, ses missions principales telles que

figurant sur sa feuille de route, et ses travaux en cours ou achevés pour la période 2017/2018.

Ce document est validé en séance.

1.3- Réforme du Baccalauréat

IESF a adressé le 26 mars un courrier au Ministre de l'Education Nationale pour exprimer certaines réserves sur plusieurs points de la réforme annoncée du Baccalauréat. Christine Landrevot commente les principales idées développées dans ce courrier (diffusé avec l'ordre du jour de la présente réunion) :

- part accordée aux matières scientifiques dans les programmes et les horaires de cours
- présence souhaitée de ces matières dans le socle commun
- problématique des choix restreints de spécialités offerts aux élèves : leur étroitesse et les conséquences induites sur leur orientation ultérieure.

Il est prévu d'adresser un courrier complémentaire au Ministre avec une liste étendue d'Associations en soutien.

1.4 Cotisations IESF

En date du 11/04, 76 Associations avaient acquitté leur cotisation, pour un montant cumulé de 231 000 €. Pour l'année 2017, le montant total collecté était de 284 000 €.

1.5 Enquête IESF 2018

Les premiers résultats de l'enquête, après sa clôture du 31/04, sont commentés succinctement.

Le nombre de réponses reçues et exploitables a légèrement baissé cette année : 52 000 réponses. Le nombre de réponses issues des "Scientifiques" reste modeste, mais a progressé de 10% depuis 2017. Une présentation publique de synthèse aura lieu le 26 juin 2018.

1.6 Répertoire

Depuis décembre 2017, le nombre d'Associations ayant totalement mis à jour leurs données (dernières promotions) est passé de 21 à 41 à ce jour, ce qui est très encourageant. Toutefois François Blin redoute que les contraintes RGPD aient un effet



négatif sur ce nouvel élan. Du côté des Scientifiques de l'IESF, des titulaires de masters ou doctorats devraient rejoindre le Répertoire.

Plusieurs problématiques demeurent. Comment gérer convenablement les doublons, les titulaires de plusieurs diplômes d'ingénieur, les homonymes (nom et prénom) ? Comment relancer durablement l'intérêt des Associations pour le Répertoire IESF ?

1.7- Conférence des Présidents et DG d'Associations

La dernière conférence des Présidents et DG d'Associations membres d'IESF a eu lieu le 4 avril, Présidée par Marc Ventre. A cette occasion :

- présentation sommaire des premiers résultats de l'enquête IESF 2018 par Marie Annick Chanel,
- annonce de l'Assemblée Générale IESF : elle aura lieu **le 20 juin à 15h30** dans l'amphithéâtre Moissan de Chimie Paris Tech - École Nationale Supérieure de Chimie de Paris (Paris 5e). Elle est couplée au 170^e anniversaire de la création d'IESF.

2- Présentation "Certification IPF" par SNIPF

Jean-François Magnani, Président de SNIPF, en présente la structure et les activités.

La certification IPF est destinée à attester qu'une personne physique assure, à un moment donné, la fonction d'ingénieur dans une spécialité précise (selon liste des 48 professions de la classification BIT fournie en annexe). SNIPF est elle-même accréditée par le COFRAC depuis 1997 selon la norme internationale ISO 17024 (selon les exigences synthétisées en annexe). Voir également en annexe les statistiques de certification IPF, de renouvellement ...

Lors de la prochaine réunion du Comité, seront présentées des statistiques issues de l'Enquête IESF 2018 et portant sur la certification des ingénieurs diplômés (2 questions spécifiques).

3- Mode de calcul des Cotisations IESF

Bernard Laurent présente l'étude réalisée dans la continuité des travaux initiaux de J. Dambreville.

Rappel des sources de financement des Associations : cotisations (annuelles ou "à vie") perçues auprès des Ingénieurs (et des étudiants), dons, subventions de l'Ecole, divers ... (certaines Associations fonctionnent sans cotisations). Des simulations sont présentées pour illustrer le cas des Cotisations à Vie.

Cette étude devra être poursuivie pour bien appréhender le sujet et en mesurer tous les enjeux. Un Groupe de Travail représentatif devra être constitué rapidement autour de B. Laurent (pilote) et J. Dambreville (DG) pour prendre en charge des réflexions destinées à jeter les bases d'un nouveau modèle économique ne reposant pas exclusivement sur la formule de calcul habituelle à une seule variable, les cotisations annuelles des Ingénieurs diplômés : celles-ci ne sont plus représentatives, à elles seules, des ressources des Associations d'Alumni d'aujourd'hui.

Nota (hors réunion) : en toute logique, ce Groupe de Travail devra oeuvrer au delà de juin 2018, donc selon les lignes directrices d'une feuille de route issue du Bureau Exécutif d'IESF élu pour la mandature 2018/2019.

4- Règlement Européen sur la Protection des Données

Pas d'informations nouvelles à communiquer depuis la précédente réunion de mars.

Il est rappelé que la mise en œuvre du RGPD doit donner lieu à un plan d'action documenté, avec des objectifs formalisés et des échéances. La mise en conformité d'une Association doit donc s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue, menée de manière crédible et argumentée.

5- Support aux petites Associations

5.1 Plaquette "corporate"



Maurice Fichet et J.C. Pannekouke proposent une proposition de planning pour mener à bien la mise à jour de la plaquette "corporate" (version mars 2017), sous la forme d'un tableau illustrant les priorités (joint à l'ordre du jour de la présente réunion).

Certaines rubriques nécessitent une large concertation au sein d'IESF, notamment le Comité Communication (qui n'est pas encore complètement constitué), alors que d'autres rubriques sont assez faciles à traiter rapidement.

Par ailleurs le degré d'importance des mises à jour, pour l'usage qui est fait de cette plaquette, n'est pas uniforme selon les rubriques. Pour mémoire, cette plaquette est principalement utilisée par les bénévoles des Régions au cours des rencontres avec des Associations d'Alumni (prospects ciblés) pour illustrer l'intérêt d'adhérer à IESF et de bénéficier ainsi de ses prestations ou services.

Le tableau présenté fait apparaître trois groupes de rubriques :

- a) mises à jour faciles à faire rapidement (pour fin mai/début juin) avec haut degré d'importance;
- b) mises à jour faciles à faire, mais d'importance moindre pour le Comité Associations;
- c) mises à jour nécessitant des concertations, puis du travail de synthèse, non réalisables avant octobre.

Les groupes a et b couvrent cinq rubriques et occupent un volume de l'ordre de 3 pages sur un total de 9 au total : rubriques Régions, Comité Associations, PMIS, Enquête, Répertoire.

Le Comité approuve ce classement par priorités, et décide donc de procéder aux mises à jour du groupe a) et si possible du groupe b) d'ici fin mai/début juin.

La répartition des premières tâches de mise à jour sera la suivante :

- **Régions** : Maurice Fichet avec le Bureau des Régions (notamment Michel Coureau)
- **CtA** : J. C. Pannekouke
- **Répertoire** : Maurice Fichet avec François.Blin

Il reste donc à attribuer (d'urgence) les travaux de m à j pour les rubriques "PMIS" et "Enquête".

Les mises à jour des rubriques du groupe c) seront étudiées ultérieurement (délai indéterminé). Il restera donc à traiter : comités sectoriels et transverses, missions fondamentales d'IESF, JNI, Livre Blanc, relations Entreprises ...

Compte tenu de l'analogie, J. C. Pannekouke procédera simultanément aux travaux de mise à jour du texte de présentation du Comité Associations figurant sur le **site web IESF**.

Par ailleurs, Jean Dambreville présente la plaquette "**mécénat**" qui vient d'être refondue et déjà largement diffusée par ses soins. Bien que sa cible et ses objectifs soient différents, certains passages pourront au besoin être repris dans la plaquette corporate gérée par le Comité Associations.

5.2- Echanges concernant IESF Régions

Maurice Fichet rappelle que l'**Assemblée des Régions** aura lieu fin avril. Outre les élections, avec nouvelle Présidence, les barèmes de cotisations pour les "petites Associations" (A/B/C/D), comme détaillé dans plusieurs CR antérieurs, fera l'objet d'une validation formelle.

Bruno Vannieuwenhuysse (Association des Alumni ICAM) déplore le manque de transparence actuel sur les modalités de financement des actions locales menées par les IESF Régionales et leurs liens avec IESF "National". Son Association cotise à IESF National et contribue aussi au financement de certaines actions en province, ce qui lui semble redondant. Christine Landrevot et J. C. Pannekouke font observer que les IESF Régionales sont des entités juridiquement distinctes d'IESF "National" : les actions communes ou co-financements éventuels nécessitent une concertation entre toutes les parties prenantes.

J. C. Pannekouke indique que Michel Coureau (actuellement VPdt des Régions) prépare justement une note de synthèse destinée à clarifier la situation d'aujourd'hui quant au barème unique de cotisations "Régions" qui sera en vigueur après



l'AGR, quant aux "droits" correspondants et quant aux prestations correspondantes habituellement proposées en Régions.

Par ailleurs, G. Le Garff (en téléconférence) préconise un système de cotisations IESF différencié : une partie fixe, et une partie variable en fonction des prestations IESF effectivement retenues par l'Association. Cette demande est à prendre en compte au titre du point 3 ci-dessus (mode de calcul des cotisations IESF)

6- Services partagés – Systèmes d'Information

Compte tenu de l'heure tardive, ce point n'est pas développé en réunion.

Toutefois Gwénaél Le Garff a indiqué que suite aux décisions prises en mars dernier (voir CR) et aux diffusions réitérées d'un questionnaire auprès d'Associations d'Alumni, un total de 50 réponses exploitables (issues d'Associations membres d'IESF ou hors IESF) sont à présent disponibles : elles donneront lieu à analyse d'ici la prochaine réunion du Comité du 16 mai..

Il faudra aussi examiner si l'offre AIW se révèle compatible avec les attentes ainsi exprimées.

Pour mémoire (voir CR des réunions antérieurs), l'étude menée par Gwénaél comprend 3 phases. Le sondage par questionnaire était destiné recueillir les besoins réels des Associations d'Alumni en matière de S.I., en vue de procurer, le cas échéant, un Système d'Information ou des services informatiques mutualisés à certaines associations membres d'IESF (ou susceptibles de le devenir du fait de cette opportunité), notamment les plus petites d'entre elles, ou celles dont les moyens sont très modestes. La phase 3 finale devra conclure quant à la **faisabilité technico-économique** de ce projet de mutualisation de moyens ou services.

7- Raison d'être d'une Association d'Alumni au XXIe siècle

Compte tenu de l'heure tardive, ce point n'est pas développé en réunion : les travaux progressent conformément au planning général communiqué antérieurement.

Daniel Gatie a largement diffusé courant avril, au sein du Comité, deux projets de document élaborés par son groupe de travail, en demandant de lui retourner remarques, commentaires et suggestions avant le 1^{er} mai, afin de lui permettre notamment de finaliser les paragraphes "conclusion" et "recommandations". Une version v3 de ce document sera transmise au Comité Associations pour permettre son approbation lors de la réunion du 16 mai, puis transmission au Bureau Exécutif d'IESF.

8- Livre Blanc IESF

Christine Landrevot indique que la poursuite en 2018 des travaux induits par les différents chapitres et propositions du Livre Blanc IESF, rendu public fin 2016, sera coordonnée globalement par Gérard Bureau, récemment nommé par le Bureau Exécutif d'IESF.

Gérard Bureau nous confirme en séance qu'il est de l'intention d'IESF de ne pas en rester au stade des propositions du LB IESF mais de donner une suite à celles-ci. Toutefois, les actions d'IESF nécessitant la mobilisation de bénévoles, ces suites ne peuvent être données que dans la mesure où des volontaires sont prêts à s'y attacher.

A ce jour ce travail de suite est en cours, ou sur le point d'être lancé, pour 4 propositions (parmi les 15 groupes de propositions du LB IESF) correspondant aux thématiques suivantes :

-B3 : Organiser une structure référentielle sur les sujets éthique

-C3 : Investir le cadre normatif pour stimuler l'Industrie du Futur, portée par MM. Y. Ignazi et J. C. Pannekouke comme détaillé ci-dessous

-D1 : Attirer les docteurs en entreprise

-D4 : Repenser la formation pour répondre au défi de la complexité

Une 5^{ème} proposition pourrait trouver un porteur : la proposition B2 (Accroître sensiblement le nombre d'élus de formation technique). A préciser ultérieurement.



Se reporter au document complet de Gérard, diffusé avec l'ordre du jour de la présente réunion "IESF 20180402 Suites Livre Blanc", constituant une note à l'attention du Comité Associations et de la Conférence des Présidents.

Pour ce qui concerne les travaux relatifs au chapitre C3 "normalisation volontaire" évoqués dans les précédents CR du Comité, l'ensemble des actions envisagées en 2018 (limitées pour l'instant à l'Ile de France), en vue d'expliquer de manière simple à la Communauté IESF, puis aux responsables de PME, les mécanismes logiques de la normalisation volontaire et son articulation avec la réglementation fait l'objet d'un programme prévisionnel (document synthétique joint à l'ordre du jour de la présente réunion).

Le programme prévoit d'ores et déjà plusieurs web-conferences, conçues en collaboration avec AFNOR et/ou avec le syndicat FIEEC, entre les mois de mai et septembre 2018. Des modules de formation (niveau intermédiaire et niveau expert) seront proposés avant fin 2018. Un programme mis à jour pourra être commenté lors de la prochaine réunion du Comité, après concertation avec les parties prenantes ci-dessus et après aval du Pdt d'AFNOR, Marc Ventre.

9- Questions diverses

Sans questions diverses, la séance est levée à 20h15.

Prochaines réunions : comme prévu, le **mercredi 16 mai**.

La réunion suivante reste fixée au mercredi 13 juin. Cependant en cas de nécessité motivée par d'importantes perturbations dans les transports SNCF ce jour là, il est possible qu'elle soit repoussée au mardi 19 juin (veille de l'AG), et la salle de réunion a déjà été réservée préventivement. La décision de reporter ou non cette réunion sera communiquée en temps utile.

=====

Annexe en ligne sur site web IESF : Présentation "Ingénieur Professionnel de France" par SNIPF